

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.  
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 13 DECEMBRE 2006**

Délibération n°2006-029

Date de convocation : 5 décembre 2006

Nombre de délégués en exercice : 38

Présents : 29 (dont 2 pouvoirs)

Absent non remplacé : 9

L'an deux mil six, le 13 décembre à 18 heures, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Saint Léger en Yvelines au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard COMAS.

**ETAIENT PRESENTS :**

Martial ALIX, Bernard BATAILLE, Roland BONNET, Bernard BOURGEOIS, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Michel COURTILLE, Daniel DEGARNE, Paulette DESCHAMPS, Jean-Pierre GABORIT, Marc GALLOIS, Jean-Pierre GHIBAUDO, Jean-Claude GOGUE, François HAYARD, Henri HOELLINGER, Jean-Marie ISABELLE, Alain JEULAIN, Pierre-Yves KOPPE, Daniel LANGLOIS, Yves MAURY, Françoise POUSSINEAU, Claude RIVault, Bernard SCHOEPPER, René SERINET, Jean-Claude VANDERBECKEN, Elio ZANNIER.

**ETAIENT REMPLACES :**

Pascal BOURGY, pouvoir à François HAYARD, Georges JOUSSELIN pouvoir à Bernard BOURGEOIS,

**ETAIENT EXCUSES :**

Jean-louis BARTH, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Marie-Christine CARASSO, Laurent COULON, Alain GRANJOU, Daniel JEAN, Jean-Frédéric POISSON, Roland POSTIC,

Secrétaire de séance : Bernard BOURGEOIS



**DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'EXERCICE 2007**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du Préfet des Yvelines du 6 février 2006 créant le Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud Yvelines,

Vu le rapport présenté par le Président

**LE COMITE SYNDICAL,**

**DONNE ACTE** de la présentation du rapport d'orientations budgétaires pour l'exercice 2007 présenté par Monsieur le Président tel qu'annexé,

**PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires

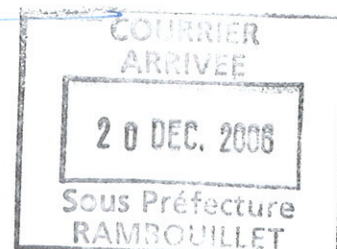
**PREND ACTE** de la présentation des autorisations de programme et d'engagement.

Fait à Saint Léger en Yvelines, le 13 décembre 2006

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard COMAS



## SMESSY

### Débat d'orientations budgétaires 2007

Le contexte de la préparation budgétaire 2007 conduit à constater le faible taux de réalisation du budget 2006 en raison du lancement tardif du syndicat et du retard relatif aux études du SCOT. Celles-ci ayant officiellement débuté à l'automne 2006 ne feront l'objet de paiements qu'en 2007. En effet, la première phase de diagnostic au terme de laquelle le paiement sera exigible dure à elle seule six mois.

Pour assurer l'inscription budgétaire de la totalité des études, il est proposé de créer une autorisation de programme correspondant à la totalité du montant du marché d'étude. Elle serait d'un montant de 195.247 € TTC. Des crédits de paiement seraient affectés aux études à raison de 70 % du montant total en 2007 et à 30 % en 2008 (fin des études).

Les CP 2007 seraient donc de 136.673 €

Les CR 2008 de 58.574 €

Les recettes de fonctionnement seraient constituées par la contribution des membres à raison de 1 € par habitant soit 66.000 €.

Les recettes d'investissement seraient composées à hauteur de 33.000 € par une subvention du Conseil Général proratisée à hauteur de 70 % du total de subvention notifiée (fixée à 48.000 €).

Une autre subvention, provenant de l'Etat serait attendue au titre de l'exercice 2006 à hauteur de 24.752 € (déjà notifiée) et à hauteur de 21.248 € pour 2007 (demande en cours). Le total serait de 46.000 € au titre des recettes d'Etat.

#### En investissement

En matière de dépenses, les seules dépenses prises en compte (études mises à part) seraient pour 2.000 € du matériel (informatique ou vidéo).

En section de fonctionnement, l'administration générale serait dotée de 5.000 €, les annonces de 1.700 €, les autres indemnités (rémunérations du personnel) 10.800 € intégrant la rémunération d'un cinquième collaborateur. 24.000 € pour les indemnités des élus, 2.000 € au titre de la formation et 22.500 au titre des actions de communication (édition de trois journaux A3 diffusés au 30.000 foyers du SMESSY).

Telles sont les grandes lignes qui pourraient structurer le budget 2007 qui, si l'on suivait les indications présentées ci-dessus, présenterait après intégration en janvier de l'excédent 2006 estimé à 30.000 € un équilibre à condition d'indiquer un recours à l'emprunt à hauteur de 29.073 € (Il était envisagé à hauteur de 170.930 € comme emprunt d'équilibre en 2006. Cette ligne ne fera l'objet d'aucun reste à réaliser au terme du budget 2006).

